l'Europe s'engage en Lorraine

Les programmes européens en Lorraine

Stratégie de communication des programmes européens 2014-2020 en Lorraine

PROGRAMME OPERATIONNEL FEDER-FSE LORRAINE ET MASSIF DES VOSGES
PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL REGIONAL FEADER LORRAINE

Version proposée au Comité de Suivi du 08 juin 2015

UNION EUROPÉENNE

La Région Lorraine

Avant-propos

Depuis le 1er janvier 2014, une nouvelle génération de programmes européens répondant aux objectifs de la Stratégie Europe 2020 a été mise en place par la Commission européenne. L'Union européenne, par le biais de la politique régionale et de la politique de développement rural, mobilise ainsi en région Lorraine les fonds structurels et d'investissement suivants : le FEDER, le FSE et le FEADER. Au-delà de ces programmes en faveur de l'attractivité des territoires, les acteurs lorrains sont également concernés par les programmes d'actions communautaires, également appelés programmes sectoriels (par exemple : Erasmus+, Horizon2020, COSME, LIFE ou encore Europe Créative).

Conformément au Règlement n° 1303/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013, le Conseil Régional de Lorraine, nouvelle Autorité de Gestion de l'intégralité des enveloppes FEDER et FEADER et d'une partie du FSE en Lorraine, a élaboré une stratégie de communication commune pour **le Programme Opérationnel FEDER-FSE Lorraine et Massif des Vosges** et le **Programme de Développement Rural Régional FEADER Lorraine**, intégrant les enjeux liés à la promotion des programmes sectoriels et ceux issus de la coopération territoriale européenne. Ce choix est un véritable parti-pris du Conseil Régional de Lorraine, qui s'inscrit en cohérence avec la volonté de la Commission européenne de renforcer la synergie entre les fonds européens structurels et d'investissement et les programmes sectoriels pour la période 2014-2020.

La stratégie de communication 2014-2020 des programmes européens en Lorraine vise à mettre en place des actions de communication destinées aux porteurs de projet, aux bénéficiaires, au grand public, mais aussi aux partenaires des programmes, afin de valoriser l'utilisation des fonds européens dans notre région, mais aussi d'assurer la transparence quant à l'utilisation de ces financements en Lorraine. La stratégie de communication sera accompagnée de plans d'actions annuels, déclinant les opérations de communication envisagées par type de public.

Cette stratégie a fait l'objet d'une concertation avec les partenaires régionaux, afin d'assurer un effet démultiplicateur de nos actions. Elle prend également en compte les orientations de la stratégie nationale de communication sur les fonds européens.

Table des matières

Section 1. L'analyse du contexte 3
I. Le bilan des actions de communication en 2007-2013 3
II. Un nouveau cadre pour la programmation 2014-2020 3
Section 2. Le champ d'intervention de la stratégie 4
I. Le périmètre de la stratégie 4
II. Les principaux objectifs 4
III. Nos publics cibles identifiés 5
III. Les objectifs et messages déclinés par publics cibles 6
IV. Les approches de la communication 7
Section 3. Les actions de communication 8
Section 4. La gouvernance de la stratégie de communication 16
I. La responsabilité de la mise en œuvre de la stratégie 16
II. Le rôle des partenaires dans la mise en œuvre des actions de communication 16
III. Les modalités d'évaluation des actions d'information et de communication 17
IV. Le budget prévisionnel 17

Section 1. L'analyse du contexte

I. Le bilan des actions de communication en 2007-2013

Les principaux éléments d'évaluation de la communication lors de la période précédente sont issus d'un rapport intitulé « *La communication sur les Fonds structurels en Lorraine* » réalisé en 2011 par plusieurs étudiants du Master 2 « *Collectivités territoriales et UE* » (CEU) et qui tente d'analyser l'efficacité de la stratégie de communication sur les fonds structurels (FEDER / FSE) pour la période 2007-2013.

L'analyse de cette évaluation a porté sur :

- le site Internet « L'Europe s'engage en Lorraine »
- les campagnes médias
- les événements.

Ses principales conclusions ont montré :

- un manque de ciblage des publics
- une communication mono fonds inefficace (marquée par la disparité de moyens et de disponibilité des personnels en charge de la communication)
- une Insuffisance d'événements organisés par les autorités de gestion.

Afin d'améliorer les actions de communication, plusieurs recommandations ont été émises :

- privilégier la communication pluri fonds ;
- organiser des événements à des périodes stratégiques, incluant des témoignages de porteurs de projet.
- réaliser des évaluations « *in itinere* » du nouveau plan de communication et ainsi faciliter son réajustement (pour gagner en efficacité).

II. Un nouveau cadre pour la programmation 2014-2020

La programmation européenne 2014-2020 instaure de nouveaux principes, qui modifient les orientations des actions de communication :

- Des programmes européens au service des objectifs de la Stratégie Europe 2020
- Une stratégie commune pour une meilleure coordination et une réduction des chevauchements entre les fonds de la politique de cohésion (dont le FEDER et le FSE), le FEADER et de meilleurs liens avec les autres outils financiers de l'UE.
- Une concentration thématique accrue autour de 11 objectifs thématiques (en Lorraine, 84% des crédits sont fléchés autour des objectifs thématiques 1 à 4)

Du point de vue régional, le contexte a également changé :

- Une nouvelle autorité de gestion : le Conseil Régional est, depuis le 1er janvier 2014, responsable de la gestion de la totalité des fonds FEDER (336.5 M€), FEADER (329 M€) et d'une grande partie du FSE (72 M€) en Lorraine. L'Etat reste l'autorité de gestion du Programme National FSE (70 M€ pour le volet régional déconcentré).
- Une meilleure articulation des aides régionales et européennes : la recherche de cohérence

entre l'ensemble des dispositifs européens et les politiques de contractualisation nationales et régionales (Pacte Lorraine 2014-2016, CPER 2015-2020, y compris dans son volet Politique de la ville etc.) a été le fil conducteur de l'élaboration des programmes européens régionaux.

Section 2. Le champ d'intervention de la stratégie

I. Le périmètre de la stratégie

La présente stratégie de communication concerne les programmes 2014-2020 gérés par la Région :

- le Programme Opérationnel FEDER-FSE Lorraine et Massif des Vosges (408,5 M€) ;
- le Programme de Développement Rural Régional FEADER Lorraine (329 M€).

Elle prendra en compte les autres programmes européens impactant le périmètre régional, à savoir :

- le Programme Opérationnel National FSE « Emploi et Inclusion », géré par l'Etat (70 M€ pour le volet régional) ;
- les 3 programmes issus de la coopération territoriale européenne couvrant le territoire lorrain : INTERREG VA Grande Région, INTERREG VB ENO et INTERREG EUROPE ;
- les programmes sectoriels, mis en œuvre au niveau européen (notamment Horizon 2020, LIFE, Erasmus+, Europe Créative etc.).

II. Les principaux objectifs

La stratégie de communication des programmes européens en Lorraine vise trois objectifs prioritaires :

1. **Démystifier l'accès aux programmes européens et faciliter les démarches des porteurs de projet**

   Le but est d'améliorer l'accessibilité de l'information sur les possibilités de financement qu'offrent les programmes européens, mais aussi de faire connaître aux bénéficiaires et bénéficiaires potentiels les efforts de simplification administrative effectués par l'Autorité de Gestion, afin de réduire la charge administrative pesant sur eux.

2. **Améliorer les synergies entre les programmes européens, renforcer la complémentarité des différentes sources de soutien communautaire, national et régional en Lorraine**

   Cet objectif de communication s'inscrit dans l'un des objectifs de gestion du Programme Opérationnel FEDER-FSE, à savoir assurer la coordination entre les fonds structurels et d'investissement et les autres outils financiers de l'UE. Il vise ainsi une meilleure utilisation des financements européens par les acteurs et territoires lorrains.

3. **Rendre concrète l'action de l'UE en région Lorraine, mais aussi assurer la transparence quant à l'utilisation des financements européens en région**

   Cet objectif vise à faire connaître au grand public les interventions de l'UE au service du développement du territoire de la Lorraine, mais aussi à permettre à tous d'accéder aux informations relatives à l'octroi des fonds FEDER, FSE et FEADER. Cet objectif implique une

approche basée la valorisation d'exemples et de réalisations concrètes financés par l'Europe sur le territoire.

III. Nos publics cibles identifiés

La communication sur les programmes européens 2014-2020 vise quatre grands types de cibles (conformément aux dispositions du règlement communautaire) :

- **Les porteurs de projet (les bénéficiaires potentiels)**
  Il s'agit des catégories de porteurs de projet identifiées par le moteur de recherche d'aides européenne du site www.europe-en-lorraine.eu.

- Associations et assimilés (*ONG, conservatoires d'espaces naturels, fédération ou groupements d'associations, OPCA etc*.)
- Entreprises et assimilés (*groupements d'entreprises, pôle de compétitivité et clusters, sociétés coopératives)*
- Exploitations agricoles / forestières et assimilés (*organisations de producteurs, CUMA etc*.)
- Collectivités territoriales et leurs groupements et assimilés (*EPCI, Parcs Régionaux etc.)*
- Chambres consulaires et organisations professionnelles
- Etablissements d'enseignement et de formation (*écoles, collèges, lycées, universités, grandes écoles, CFA, Maisons familiales rurales, etc*.)

- **Les porteurs de projets financés (les bénéficiaires)**
- Bénéficiaires de fonds FEDER, FSE ou FEADER : actions spécifiques, pour appuyer les bénéficiaires dans le respect de leurs obligations de communication
- L'appui aux porteurs de projets financés dans le cadre des autres programmes (programmes sectoriels ou INTERREG) sera possible, mais avec une ampleur / dimension différente.

- **Le grand public**

Il s'agit des citoyens / Lorrains au sens large. Cette cible pourra être segmentée, en fonction des publics ou des compétences de la Région, afin d'affiner le choix de nos actions de communication. Par exemple :

- les jeunes / les lycéens / les apprentis
- les demandeurs d'emploi
- les habitants des zones rurales / des quartiers urbains sensibles

- **Les relais / têtes de réseau**
- les acteurs de la mise en œuvre des programmes européens en région (service de l'autorité de gestion).
- Les acteurs économiques et territoriaux de la région (services des collectivités, des chambres consulaires etc.)
- les élus et institutionnels.

Ces trois types d'acteurs (acteurs de la mise en œuvre des programmes européens en région, acteurs économiques et territoriaux, ainsi que les élus et institutionnels) constituent des relais potentiels pour nos actions d'information et de communication.

III. Les objectifs et messages déclinés par publics cibles

Les objectifs de communication se déclinent selon les publics cibles suivants :

Les publics cibles	Objectifs de communication	Principaux messages
Les porteurs de projet potentiels *(les bénéficiaires potentiels)*	- Faciliter leur compréhension des nouvelles orientations des programmes régionaux de l'UE (*concentration thématique, accent fort sur les résultats, la lutte contre la fraude…)* et des nouvelles modalités d'accès aux fonds (*guichet unique, circuit d'instruction, critères de sélection, gestion en ligne des demandes de subvention*). - Mieux faire connaître le rôle et l'implication de la Région dans la gestion des programmes européens, ainsi que l'articulation avec les dispositifs régionaux. - Accompagner de manière plus efficace les porteurs de projet, par le biais d'actions d'information et de communication multi programmes et thématiques.	« *Pour développer des projets au service de la Lorraine dans tous les domaines* : *osez les programmes européens* ». « *Accéder aux programmes européens, ce n'est pas si compliqué : nous sommes là pour vous accompagner* ». *« 1 projet = 1 interlocuteur, 1 dossier, 1 circuit ».*
Les porteurs de projets financés *(les bénéficiaires)*	- Les accompagner de manière transparente tout au long du suivi de leur dossier de subvention au titre des programmes régionaux. - Les soutenir et les mobiliser dans leurs obligations de communication, afin qu'ils deviennent des ambassadeurs des programmes européens en région.	« *Faîtes connaître vos projets, devenez ambassadeurs des programmes européens en région* ».
Le grand public	- Expliciter comment les crédits européens impactent la vie quotidienne des Lorrains, en soutenant des projets mis en œuvre au niveau local (*valorisation d'actions concrètes, de projets déjà réalisés*). - Améliorer la visibilité et la notoriété des programmes européens et assurer la transparence quant à l'intervention des crédits européens.	« *L'Europe et la Région investissent pour le développement de la Lorraine* ».

Les relais / tête de réseau	Mobiliser les relais et têtes de réseau pour faciliter la dissémination des programmes européens auprès des bénéficiaires potentiels.

IV. Les approches de la communication

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs approches sont préconisées. Elles se déclineront de manière transversale dans nos plans d'actions.

- **Une approche multi programmes et thématique :**
  Il s'agit d'abandonner la logique mono programme et par fonds structurels uniquement pour se concentrer sur une approche multi programmes par thématique, lorsque cela est possible. L'idée est de montrer la cohérence entre les dispositifs régionaux et européens, mais aussi la complémentarité des programmes européens et les logiques d'intervention des financements issus de la politique régionale de l'UE et de la politique de développement rural, avec ses politiques internes. Cela signifie que nos événements, nos supports d'information (web, publications) proposeront le plus souvent une entrée thématique, où seront déclinés les différentes opportunités proposées par les programmes européens (programmes régionaux, sectoriels et INTERREG compris).

- **Ne pas proposer une communication ex nihilo :**
  La stratégie de communication, propre aux programmes européens, sera déclinée en actions, qui s'intégreront, lorsque cela est possible, à celles développées par la Région, notamment qu'il s'agisse de toucher les porteurs de projet ou le grand public. Cela doit permettre de gagner en efficacité et en cohérence et d'éviter de multiplier des outils ou opérations déjà existants (par exemple : comptes sur les réseaux sociaux, présence sur les salons ou foire « grand public »).

- **Une approche pro active et différenciée :**
  Afin de répondre à l'objectif d'appropriation des nouvelles opportunités qu'offrent les programmes européens par les acteurs locaux, il nous faut proposer des actions en direction des porteurs de projets, qui répondent à leurs besoins. Cela passera par une communication différenciée en fonction des publics ou des domaines d'activités concernés.

- **Une approche par l'exemple :**
  Il s'agit de développer une communication, qui valorise des projets exemplaires et des réalisations concrètes, ancrés dans le quotidien des citoyens et fait témoigner les acteurs lorrains impliqués dans des projets financés par les programmes européens. Dans ce cadre, le porteur de projet sélectionné (le bénéficiaire) jouera un rôle important.

- **Une communication en plusieurs phases :**

- 2015-2017 : lancement et mise en œuvre des programmes
  Les actions de communication et d'animation viseront principalement les porteurs de projet et chercheront à faire connaître les nouveaux dispositifs européens (leurs contenus, règles, critères de sélection).

- 2018-2020 : valorisation des programmes
  Les actions de communication viseront principalement à mettre en avant les projets exemplaires financés par les programmes européens depuis le début de la programmation, mais aussi l'impact sur le territoire régional des politiques européennes.

Section 3. Les actions de communication

Afin de répondre aux objectifs de notre stratégie de communication, nous mettrons en œuvre, tout au long de la programmation, trois types d'actions, répondant à des logiques différentes : les actions d'information et de promotion, les animations / événementiels et la médiatisation. Ces actions seront multi programmes et le plus souvent thématiques.

Chaque plan annuel de communication précisera le ciblage prioritaire et détaillera la déclinaison des opérations, à partir des actions types proposées ci-dessous. Ces dernières sont susceptibles d'évoluer au fur et à mesures de la programmation, en fonction notamment de l'évaluation des opérations de communication.

Principales actions de communication 2014-2020 :

Information et promotion :
La Charte Graphique
Le Portail des programmes européens en Lorraine
Les publications thématiques
La publication du document « PO FEDER-FSE Lorraine et Massif des Vosges : Mode d'emploi »
La publication du document « PDRR FEADER Lorraine : Mode d'emploi »
Les réunions d'information territorialisées
La formation des têtes de réseaux et relais
Le soutien technique aux activités de communication des bénéficiaires
Le Kit de communication pour les bénéficiaires
Les supports visuels « mobiles »
Les supports vidéo
Les matériels promotionnels et goodies

Animation et événementiels :
Les événements de lancement des programmes
Les séminaires thématiques (action de grande envergure)
Le Joli Mois de l'Europe en Lorraine (action de grande envergure)
Les réunions du comité de suivi des programmes européens 2014-2020 en Lorraine

Médiatisation :
Les relations Presse
L'achat d'espaces presse
Les campagnes de communication

INFORMATION ET PROMOTION– OUTILS ET SUPPORTS DEDIES (liste non exhaustive)							
Actions	**Objectif(s) de communication**	**Objectif(s) de l'action**	**Description synthétique**	**Public cible**	**Calendrier de mise en œuvre**	**Partenariat, le cas échéant**	**Indicateurs**
Déploiement de la charte graphique « L'Europe s'engage en Lorraine »	Rendre concrète l'utilisation des crédits européens en Lorraine et assurer la transparence quant à l'utilisation de ces financements en région.	Assurer une meilleure visibilité aux actions de communication.	Création d'une charte graphique propre à la région, inspirée de la charte 2007/2013 et des codes de la charte de la Région.	Tous publics Attention : son usage ne présente aucune obligation pour les tiers, à la différence de l'utilisation des logos de l'UE pour tous les projets cofinancés.	Création de la charte et des logos en interne début 2015 pour une utilisation tout au long de la programmation.		Nombre de documents réalisés par les services de l'AG intégrant la charte graphique
Portail des programmes européens en Lorraine www.europe-en-lorraine.eu	Démystifier l'accès aux programmes européens et faciliter les démarches des porteurs de projet Rendre concrète l'utilisation des crédits européens en Lorraine et assurer la transparence quant à l'utilisation de ces financements en région.	Faire connaître les programmes, leurs règles, leurs procédures. Donner accès aux projets soutenus par les programmes européens.	Aide à la recherche de financements (moteur de recherche par type d'acteurs, domaine). Accès aux coordonnées des interlocuteurs de chaque programme en région. Accès à la liste des projets financés par le FEDER, le FSE et le FEADER et à des exemples de projets. Accès aux événements de promotion des programmes européens	Tous publics	Création et préparation du contenu dès 2014 pour un lancement en janvier 2015	Les membres du partenariat pourront contribuer au site. Les informations des partenaires (AGD, OI) seront relayées.	Nombre de mises à jour, incluant l'actualisation de la liste des bénéficiaires Nombre de projets valorisés par mois Nombre de connexion Pages et articles les plus visités

			en Lorraine, organisés par l'autorité de gestion ou les partenaires.				
Publications thématiques	Démystifier l'accès aux programmes européens et faciliter les démarches des porteurs de projet	Faire connaître les programmes, leurs règles, leurs procédures.	Réalisation de « cahiers thématiques » consacrés aux principes d'intervention des programmes de l'UE, leurs mises en pratiques en cohérences avec les dispositifs régionaux.	Porteurs de projet potentiels	1 à 2 fois par an tout au long de la programmation.	Certains partenaires régionaux seront associés en fonction des thématiques abordées.	Nombre de mise à disposition des publications
Publication du document « PO FEDER-FSE Lorraine et Massif des Vosges : Mode d'emploi"	Démystifier l'accès aux programmes européens et faciliter les démarches des porteurs de projet	Faire connaître les programmes, leurs règles, leurs procédures.	Réalisation d'un PO contenant des informations pratiques pour aider les structures qui souhaiteraient déposer un dossier de demande de subvention au titre du FEDER ou du FSE (présentation des critères de sélection, règles liées à l'éligibilité des projets etc.)	Porteurs de projet potentiels et financés	Diffusion en mars 2015 et réactualisation possible tout au long de la programmation (version numérique)		Nombre de téléchargements
Publication du document « PDRR FEADER Lorraine : Mode d'emploi »	Démystifier l'accès aux programmes européens et faciliter les démarches des porteurs de projet	Faire connaître les programmes, leurs règles, leurs procédures.	Réalisation d'un PDRR contenant des informations pratiques pour aider les professionnels et structures qui souhaiteraient déposer un dossier de demande de subvention au titre du FEADER (présentation des critères de sélection, règles liées à l'éligibilité des projets etc.)	Porteurs de projet potentiels et financés	Diffusion en octobre 2015 et réactualisation possible tout au long de la programmation (version numérique)		Nombre de téléchargements

Réunions d'information territorialisées	Démystifier l'accès aux programmes européens et faciliter les démarches des porteurs de projet	Faire connaître les programmes, leurs règles, leurs procédures. Favoriser l'émergence de projets par l'accompagnement.	Organiser des réunions d'informations délocalisées sur l'accès aux programmes européens par thématique.	Porteurs de projet potentiels	Dès le 2ème trimestre 2015 et tout au long de la programmation	Certains partenaires régionaux en fonction des thématiques ou des publics (CCI Université, les agglomérations, les Pays / GAL, le Carrefour des Pays Lorrains etc.)	Nombre de sessions Nombre de participants
Formation des relais / têtes de réseau	Améliorer les synergies entre les programmes européens, renforcer l'efficacité des différentes sources de soutien financier en région.	Faire connaître les programmes, leurs règles, leurs procédures.	Proposer des sessions d'information sur les procédures, périmètres d'éligibilité des programmes, les nouvelles règles en matière de gestion (performance, gestion des risques et lutte contre la fraude)	Acteurs de la mise en œuvre des programmes européens en région Acteurs économiques et territoriaux de la région Elus et institutionnels	En 2015 et tout au long de la programmation, selon les besoins	En lien avec les partenaires régionaux.	Nombre de sessions Nombre de participants
Soutien technique aux activités de communication des bénéficiaires	Démystifier l'accès aux programmes européens et faciliter les démarches des porteurs de projet	Afficher le soutien européen.	Proposer un soutien technique aux bénéficiaires de fonds FEDER, FSE et FEADER pour les aider à mettre en œuvre leurs obligations en matière de communication et publicité (en plus du kit de communication). Par exemple : formation, documents types, comme les affiches,	Porteurs de projet financés	En 2015, puis tout au long de la programmation		Nombre de réunions Nombre de participants Nombre de mise à disposition des documents types réalisés

			autocollants de l'emblème de l'UE etc.				
Kit de communication pour les bénéficiaires	Démystifier l'accès aux programmes européens et faciliter les démarches des porteurs de projet	Aider les bénéficiaires à mettre en œuvre leurs obligations de publicité.	Réalisation d'un kit de communication, intitulé « Publicité des fonds européens : mode d'emploi » pour aider les bénéficiaires à connaître et mettre en œuvre leurs obligations de communication.	Porteurs de projet financés	Diffusion au 2ème trimestre 2015	Outil qui pourrait être réalisé au niveau national ou interrégional (mutualisation entre AG)	Nombre de projets conformes suite à contrôle
Supports visuels « mobiles »	Rendre concrète l'utilisation des crédits européens en Lorraine et assurer la transparence quant à l'utilisation de ces financements en région.	Donner accès aux projets soutenus.	Réaliser des visuels thématiques (par exemple : panneaux) consacrés à des projets lorrains exemplaires soutenus par les programmes européens. Ces visuels auront vocation à être mis à disposition des partenaires régionaux (« exposition » itinérante)	Grand public	A partir de 2016 et tout au long de la programmation	Besoin d'une participation active des bénéficiaires.	Nombre de mise à disposition Nombre de projets valorisés
Supports vidéos	Rendre concrète l'utilisation des crédits européens en Lorraine et assurer la transparence quant à l'utilisation de ces financements en région.	Donner accès aux projets soutenus.	Proposer des témoignages de porteurs de projet, mais aussi accès à des présentations interactives des programmes européens.	Grand public et porteurs de projet potentiels	Tout au long de la programmation	Besoin d'une participation active des bénéficiaires.	Nombre de visionnage ou téléchargement
Matériels	Rendre concrète	Assurer une meilleure	Mettre à disposition des	Grand public et	Tout au long de la		

promotionnels et goodies	l'utilisation des crédits européens en Lorraine et assurer la transparence quant à l'utilisation de ces financements en région.	visibilité aux actions de communication. Afficher le soutien européen.	bénéficiaires des supports et goodies pour faciliter la mise en œuvre de leurs obligations de publicité. Réaliser des matériels promotionnels et goodies à l'occasion d'événements.	porteurs de projet financés	programmation		

ANIMATIONS ET EVENEMENTIELS – ACTIVITES DEDIEES (liste non exhaustive)							
Actions	**Objectif(s) de communication**	**Objectif(s) de l'action**	**Description synthétique**	**Public cible**	**Calendrier de mise en œuvre**	**Partenariat, le cas échéant**	**Indicateurs**
Evénements de lancement des programmes	Démystifier l'accès aux programmes européens et faciliter les démarches des porteurs de projet	Faire connaître les programmes, leurs règles, leurs procédures, les interlocuteurs.	Organiser deux événements d'ampleur de présentation des programmes (PO FEDER-FSE Lorraine et Massif des Vosges et PDRR FEADER).	Porteurs de projet potentiels	5 mars 2015 et octobre 2015	En lien avec les services de la Commission européenne et de l'Etat	Nombre de participants
Séminaires thématiques	Améliorer les synergies entre les programmes européens, renforcer l'efficacité des différentes sources de soutien financier en région.	Favoriser l'émergence de projets en faisant connaître les projets soutenus.	Organiser des événements d'information (grande action d'information) et d'échanges autour des programmes européens	Porteurs de projets potentiels et financés	A partir de 2016, une fois par an voire tous les deux ans.	Implication de certains partenaires en fonction des thématiques.	Nombre de participants
Joli Mois de l'Europe en Lorraine	Rendre concrète l'utilisation des crédits européens en Lorraine et assurer la	Montrer l'action des programmes européens en Lorraine	Coordonner un programme régional d'événements organisés par des partenaires	Grand public	A partir de 2016	Implication active des partenaires régionaux et locaux (associations,	Nombres d'événements Nombres de

	transparence quant à l'utilisation de ces financements en région.		associatifs et institutionnels, autour de l'action de l'Europe en région.			collectivités, CIED etc.)	participants Couverture médiatique
Réunions du comité de suivi des programmes européens en Lorraine	Rendre concrète l'utilisation des crédits européens en Lorraine et assurer la transparence quant à l'utilisation de ces financements en région.	Montrer l'action des programmes européens en Lorraine	Organiser les réunions du comité de suivi, comme actions de communication, à part entière, en utilisant ce support comme un moyen de valorisation des projets soutenus par les programmes européens en Lorraine	Acteurs de la mise en œuvre des programmes européens en région Acteurs économiques et territoriaux de la région Médias	Tout au long de la programmation	En lien avec les services de l'Etat et de la Commission européenne	Couverture médiatique

MEDIATISATION

Actions	Objectif(s) de communication	Objectif(s) de l'action	Description synthétique	Public cible	Calendrier de mise en œuvre	Partenariat, le cas échéant	Indicateurs
Relations presse	Rendre concrète l'utilisation des crédits européens en Lorraine et assurer la transparence quant à l'utilisation de ces financements en région.	Montrer l'action des programmes européens en Lorraine	Organiser nos actions à destination de la presse et des médias régionaux	Grand public	Tout au long de la programmation		Nombre de communiqués Taux de diffusion dans les médias locaux
Achats d'espaces publicitaires	Rendre concrète Rendre concrète l'utilisation des crédits	Montrer l'action des programmes européens en Lorraine	Organiser des campagnes de sensibilisation	Grand public	Tout au long de la programmation		Nombre de projets valorisés

	européens en Lorraine et assurer la transparence quant à l'utilisation de ces financements en région.	Renforcer la visibilité dans les medias.	généralistes par le biais de la PQR et des médias régionaux.			
Campagnes de communication	Rendre concrète l'utilisation des crédits européens en Lorraine et assurer la transparence quant à l'utilisation de ces financements en région.	Montrer l'action des programmes européens en Lorraine Renforcer la visibilité dans les medias.	Organiser des campagnes de sensibilisation spécifiques (par exemple : Joli Mois de l'Europe), le cas échant par le biais d'un media planner.	Grand public	A partir de 2016 et en fonction des besoins	Nombre de campagnes thématiques réalisées Taux de remontée (nombre de contacts générés)

Section 4. La gouvernance de la stratégie de communication

I. La responsabilité de la mise en œuvre de la stratégie

En tant qu'autorité de gestion, la Région pilote et assure la mise en œuvre de la stratégie régionale de communication sur les programmes européens en Lorraine. Le service Europe est en charge de la communication sur les programmes européens.

Une ressource est dédiée à cette mission, laquelle fait partie du réseau de l'Union européenne (INFORM network) et du réseau national des communicants sur les fonds européens animé par le CGET et l'ARF.

II. Le rôle des partenaires dans la mise en œuvre des actions de communication

- **La préparation de la stratégie de communication :**

Afin de proposer une stratégie de communication partagée par le partenariat, l'autorité de gestion a associé certains partenaires, à la préparation et l'élaboration de la stratégie de communication, dans le cadre d'un comité régional communication. Ce comité réunit des représentants de collectivités (départements, agglomérations), des services de l'Etat (SGAR, DIRECCTE, DRAAF, DAREIC), des chambres consulaires (CCI, Chambre d'Agriculture de Lorraine, Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat), de l'Université de Lorraine et des Centres d'Information Europe Direct (CIED).
Une première réunion du comité régional communication a été organisée le 20 novembre 2014. Elle a été l'occasion de faire un « état des lieux » des besoins d'information, par public ou par territoires, identifiés par les partenaires. Une seconde réunion sera organisée au printemps 2015, afin d'intégrer les propositions ou contributions des partenaires au projet de stratégie régionale.

Ce travail d'association des partenaires aura permis d'identifier les actions à privilégier, mais aussi à s'assurer la participation de ces derniers à nos actions. En effet, afin de s'assurer une couverture complète du territoire lorrain et de nos différents publics cibles, l'autorité de gestion souhaite que ses actions d'information et d'animation sur les programmes européens s'appuient sur des événements ou initiatives déjà installées et organisés par la Région ou d'autres partenaires. Pour être efficace, la stratégie de communication doit s'appuyer sur des dynamiques partenariales.

Enfin, le comité régional communication sera consulté pour la préparation et la mise en œuvre des plans d'actions annuels.

- **Le rôle du comité de suivi :**

Dans le respect des règlements européens, le comité de suivi des programmes européens en Lorraine 2014-2020 sera associé au suivi et à l'évaluation de la stratégie régionale de communication en région.

Il sera informé :
- de l'état d'avancement de la stratégie de communication,
- des actions d'informations et de publicités menées,
- des moyens de communications utilisés.

L'autorité de gestion veillera à l'articulation avec :

- le niveau national (stratégie de communication nationale du programme Europe'Act)
- la mise en œuvre de la stratégie de communication du PON FSE en région (collaboration avec les services de l'Etat).

III. Les modalités d'évaluation des actions d'information et de communication

La stratégie de communication intègre une démarche d'évaluation des actions mises en œuvre, qui interviendra tout au long de la période 2014-2020 (évaluation in itinere). L'évaluation sera adaptée en fonction de la nature des actions réalisées (statistiques de consultation du site, questionnaire de satisfaction, revue de presse) et s'appuiera également sur le retour des partenaires associés, le cas échéant.

Il s'agira de mettre en œuvre des indicateurs qualitatifs et quantitatifs pour mesurer l'impact de chaque mesure. Ces indicateurs seront limités en nombre pour permettre leur renseignement et exploitation aisés.

A mi-parcours et en fin de programmation, une évaluation sera réalisée. Elle s'intégrera au plan d'évaluation régional du PO FEDER-FSE Lorraine et Massif des Vosges et du PDRR FEADER.

IV. Le budget prévisionnel

STRATEGIE DE COMMUNICATION DES PROGRAMMES EUROPEENS 2014-2020 EN LORRAINE
BUDGET PREVISIONNEL 2015 - 2020

DEPENSES (TTC)	
2015	101 532,00 €
2016	104 000,00 €
2017	172 000,00 €
2018	168 000,00 €
2019	298 000,00 €
2020	293 000,00 €
Estimation totale prévisionnelle (2015-2020)	**1 136 532,00 €**

Phase de lancement et de mise en œuvre des programmes

Phase de valorisation des programmes (mise en avant des résultats des programmes, des réalisations concrètes)

RECETTES

L'Union européenne cofinancera les actions de communication à hauteur de 50% pour le FEDER, 60% pour le FSE et 63% pour le FEADER.